

### Formulaire d'inscription pour chien d'assistance

Le présent formulaire satisfait aux exigences de la *Politique sur la présence d'animaux sur le campus* ([VPS-22](#); ci-après « la politique »).

Conformément aux dispositions de la politique, tout chien d'assistance doit être inscrit auprès du Service de santé, sécurité et environnement.

#### Marche à suivre sur l'inscription d'un chien d'assistance

1. Remplissez et signez le présent formulaire (EHS-FORM-147).
2. Envoyez le formulaire EHS-FORM-147 dûment rempli ainsi que le certificat du chien d'assistance par courriel à l'adresse [EHS@concordia.ca](mailto:EHS@concordia.ca) ou par courrier interne au bureau FB 801.
3. Si on vous le demande, fournissez un certificat médical au Service de santé, sécurité et environnement.
4. Si votre demande est approuvée, vous recevrez un numéro d'inscription.

#### Renseignements personnels

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| Nom                                 |  |
| Matricule #                         |  |
| Département ou service              |  |
| Statut                              | <input type="checkbox"/> Membre du personnel ou du corps professoral<br><input type="checkbox"/> Étudiante ou étudiant<br><input type="checkbox"/> Visiteuse ou visiteur<br><input type="checkbox"/> Entrepreneuse ou entrepreneur externe |
| Courriel                            |  |
| Téléphone                           |  |
| Pavillons habituellement fréquentés |  |

#### Exigences du Service de santé, sécurité et environnement

- Toute personne qu'accompagne un chien d'assistance est responsable de celui-ci en tout temps lorsqu'elle se trouve à l'Université.
- Cette personne ne peut sous aucun prétexte laisser son chien d'assistance sans surveillance.
- Toute blessure ou tout incident causé par un chien d'assistance à l'Université doit être signalé au Service de santé, sécurité et environnement, et ce, par courriel à l'adresse [EHS@concordia.ca](mailto:EHS@concordia.ca).
- Toute personne qu'accompagne un chien d'assistance doit toujours avoir sur elle la preuve d'inscription de celui-ci.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

| À l'usage du Service de santé, sécurité et environnement |        |
|--|--------|
| Organisme de certification :                             |        |
| Approbation par :  | Date : |
| No d'inscription :                                       |        |
| No d'appel de service :                                  |        |